

---

# Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 19 MARS 1872.

---

Crédit provisoire de 4,000,000 de francs au Département des Travaux  
Publics (1).

---

## RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA COMMISSION (2), PAR M. BEECKMAN.

---

MESSIEURS,

Le crédit provisoire de 4,000,000 de francs sollicité par le Gouvernement, pour le Département des Travaux Publics, n'a soulevé aucune observation au sein de la commission.

En conséquence, elle adopte le projet de loi à l'unanimité.

*Le Rapporteur,*

J. BEECKMAN.

*Le Président,*

P. TACK.

---

(1) Projet de loi, n<sup>o</sup> 102.

(2) La commission était composée de MM. TACK, président, PETY DE TROZÉE, BEECKMAN, DRUBBEL, LEFEBVRE, VAN ISEGHEM et MACHERMAN.